

**1. Instructions d'installation VA PRO NG2 - VA PRO NG4 - VA PRO NG6 - VA PRO NG9
OVT 200 - OVT 300 - OVT 500**

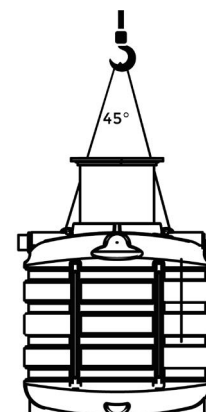


Avertissements

- A. Il est strictement interdit d'installer une cuve souterraine en surface.
- B. Il est strictement interdit d'utiliser la cuve pour stocker des déchets industriels ou des liquides qui contiennent des produits ou mélanges chimiques non compatibles avec le polyéthylène.
- C. Les cuves souterraines ne sont pas adaptées au stockage de diesel / fioul et ne peuvent pas être utilisées dans ce but.
- D. Les cuves ne peuvent pas être utilisées comme caisson souterrain pour des installations de pompage industrielles (cuve de relevage d'eaux usées).
- E. Il est absolument interdit d'utiliser de la terre excavée comme matériau de remplissage lors de la pose.
- F. Le trop-plein doit toujours être connecté lors de la mise en service.

Sécurité et manipulation :

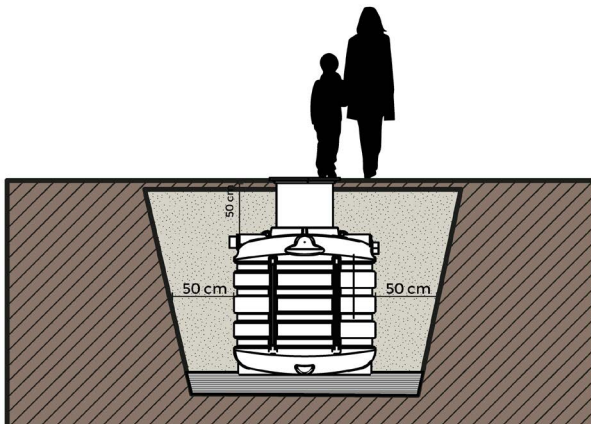
- A) Lors de la manipulation de la cuve, utilisez des équipements de transport et de levage adaptés à la charge et conformes à toutes les normes de sécurité en vigueur.
- B) Pendant le transport, évitez les mouvements brusques susceptibles de nuire à l'intégrité de la cuve.
- C) Levez la cuve uniquement lorsqu'elle est vide. Ne vous placez jamais sous la charge.
- D) Lors du levage, utilisez uniquement des câbles ou des sangles en parfait état et adaptées à la charge à porter. Fixez les câbles ou les sangles aux anneaux de levage qui se trouvent sur la cuve. Placez les câbles de levage symétriquement afin d'éviter que la charge ne soit déséquilibrée. Respectez l'angle de levage : il ne peut JAMAIS être inférieur à 45° (cf. illustration ci-dessous).


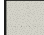



1. CLASSE DE CHARGE A15 - ZONES DE CIRCULATION EXCLUSIVEMENT PIÉTONNES ET CYCLISTES, ESPACES VERTS

Le séparateur est placé sous terre et de préférence le plus près possible de la source polluante.

Creusez un trou de dimensions adéquates et à fond plat. Comptez au moins 50 cm d'espace libre autour de la cuve. Étalez une couche de sable stabilisé de 15 à 20 cm d'épaisseur sur le fond du trou, afin que la cuve repose sur une base uniforme et lisse. La cuve doit être descendue dans le trou avant que le sable stabilisé ne soit durci. Les terres excavées ne peuvent pas être réutilisées comme matériau de remblai. Le trou doit se trouver à au moins 1 m de distance de toute structure.

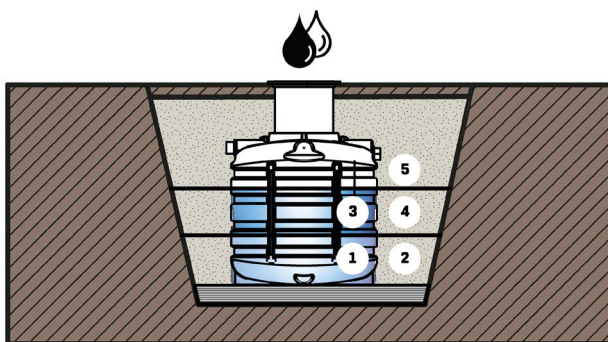





-  Terre
-  Gravier lavé de 2 à 6 mm ou sable stabilisé (mélange de sable concassé et environ 10% à 15% de ciment)
-  Sable stabilisé (mélange de sable concassé et environ 10% à 15% de ciment)

1.1. Remplissage simultané d'eau

Posez la cuve entièrement vide sur la couche de sable stabilisé étalée au fond du trou. Remplissez la cuve progressivement d'eau et remplissez simultanément l'espace autour de la cuve de gravier lavé de 2 à 6 mm ou de sable stabilisé. Répétez cette opération par couches successives de 15 à 20 cm : remplissez chaque fois d'abord la cuve, puis l'espace autour. Remplissez la cuve aux trois quarts de sa capacité, puis remplissez les quarante derniers centimètres du trou de gravier lavé de 2 à 6 mm ou de sable stabilisé.

Pas de matériau argileux/calcaire, pas de terres excavées. N'utilisez jamais de matériau de remblai à bords saillants, afin d'éviter toute pression excessive sur la cuve.



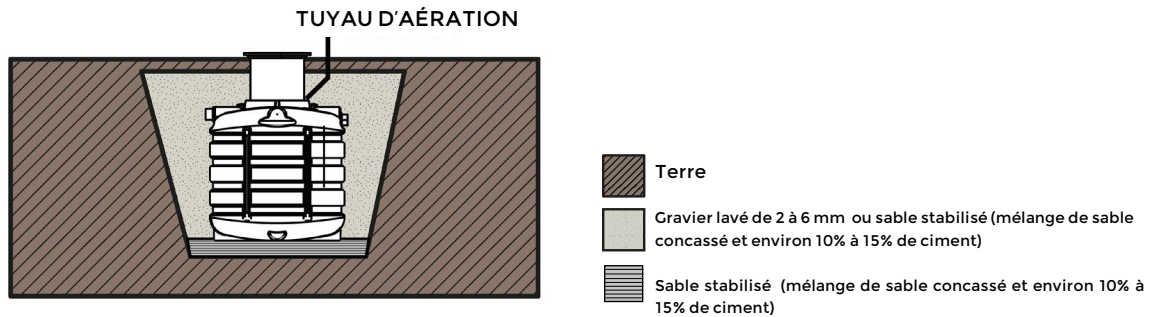
-  Terre
-  Gravier lavé de 2 à 6 mm ou sable stabilisé (mélange de sable concassé et environ 10% à 15% de ciment)
-  Sable stabilisé (mélange de sable concassé et environ 10% à 15% de ciment)

1.2. Remblayage

Une fois la cuve remplie et le trou correctement remblayé, recouvrez progressivement l'ensemble de terres de remblai (pas de matériau argileux/calcaire, pas de terres excavées), jusqu'à une profondeur de 30 à 40 cm, en veillant à laisser les couvercles d'inspection découverts. La zone est ainsi adaptée à la circulation piétonne, mais le passage de véhicules à moteur est interdit dans un rayon de 2 m autour de la cuve.

Consultez le chapitre 3. Trafic léger - classe B125 selon la norme EN 124/95 - max. 12,5 t / chapitre 4. Trafic lourd - classe D400 selon la norme EN 124/95 - max. 40 t pour que le site soit accessible aux véhicules à moteur.

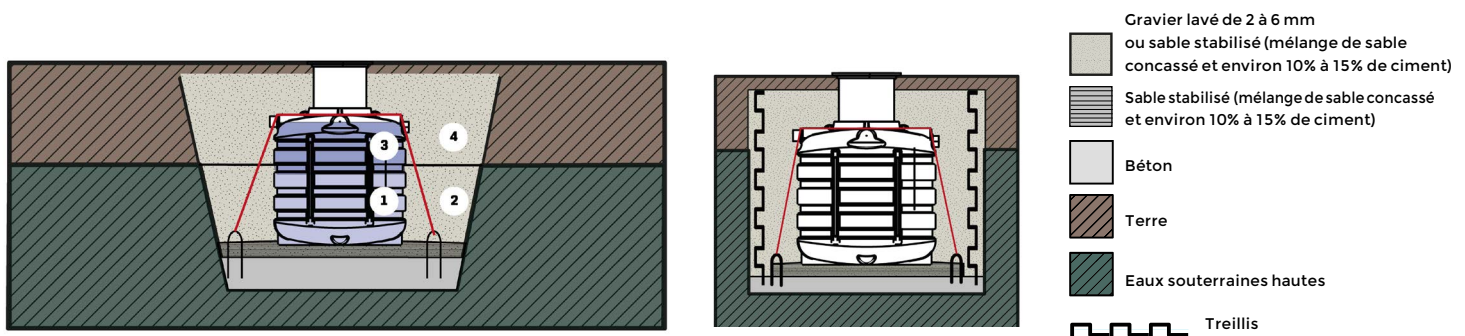
1.3. Raccordement de l'aérateur en cas de biogaz (fosse septique) ou de pompe



- a) Lors de l'installation d'une pompe (interne ou externe), prévoyez toujours un aérateur en contact avec l'air libre, indépendant et de dimensions correctes. Vous éviterez ainsi qu'un vide se crée et que la cuve se déforme lorsque la pompe fonctionne. Après avoir raccordé le purgeur, installez toutes les connexions nécessaires et contrôlez-les.
- b) Connectez toujours un tuyau (en PVC ou PE) au point de raccordement de l'aérateur de biogaz (fosse septique) sur le couvercle de la cuve, afin de prévenir les mauvaises odeurs et de faire en sorte que l'unité de traitement puisse fonctionner efficacement. Amenez le tuyau au point le plus haut du bâtiment ou posez-le à côté des conduites d'évacuation des eaux pluviales, mais dans tous les cas à un endroit plus élevé que le niveau du couvercle de la cuve. Le tuyau indiqué sur l'illustration assure l'aération et n'est pas fourni.

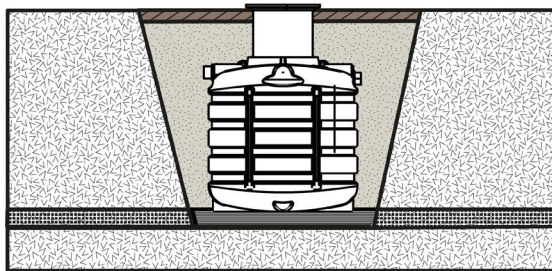
1.4. Installation dans une zone renfermant des eaux souterraines






L'installation dans une zone renfermant des eaux souterraines est déconseillée, car ces circonstances comptent parmi les plus dangereuses pour une cuve. Dans un tel cas, il est toujours recommandé de demander un rapport géotechnique à un expert. Celui-ci déterminera la pression des eaux souterraines et concevra la dalle et le matériau de remblai en conséquence. Il concevra en effet le remblayage de manière telle qu'il pourra résister à la pression latérale élevée. La résistance peut être améliorée à l'aide d'un treillis métallique (béton armé). Construisez la dalle en béton sur le fond du trou, puis étalez une couche de sable stabilisé de 10 cm d'épaisseur dessus, afin de combler les espaces entre les cannelures du dessous de la cuve. Le remplissage de la cuve et le remblayage du trou doivent toujours avoir lieu de manière progressive. Il est recommandé de remplir la cuve à moitié et de remplir en même temps le trou de sable stabilisé, puis de laisser reposer pendant 24 à 36 heures [voir le dessin points 1 et 2]. Terminez ensuite le remplissage de la cuve et le remblayage du trou [voir le dessin points 3 et 4].



1.5. Installation dans une zone au sol argileux ou calcaire

L'installation dans des zones au sous-sol composé principalement d'argile/calcaire est également complexe, car la capacité de drainage y est limitée. Dans ce cas également, un rapport géotechnique établi par un expert est recommandé. Les informations de ce rapport permettront au technicien qui réalise l'installation d'estimer la pression du sol attendue (élevée dans ce cas) et de concevoir un remblayage adéquat. Le fond du trou doit être recouvert de sable stabilisé. Pour remblayer le trou le long des côtés de la cuve, du gravier (20 à 30 mm) doit être utilisé afin de favoriser l'évacuation de l'eau. Pour le remplissage de la cuve et le remblayage du trou : voir chapitre 1.1 & 1.2. Le fond du trou doit être muni d'un système de drainage.



-  Terre
-  Gravier lavé de 2 à 6 mm ou sable stabilisé (mélange de sable concassé et environ 10% à 15% de ciment)
-  Sable stabilisé (mélange de sable concassé et environ 10% à 15% de ciment)
-  Drainage
-  Argile

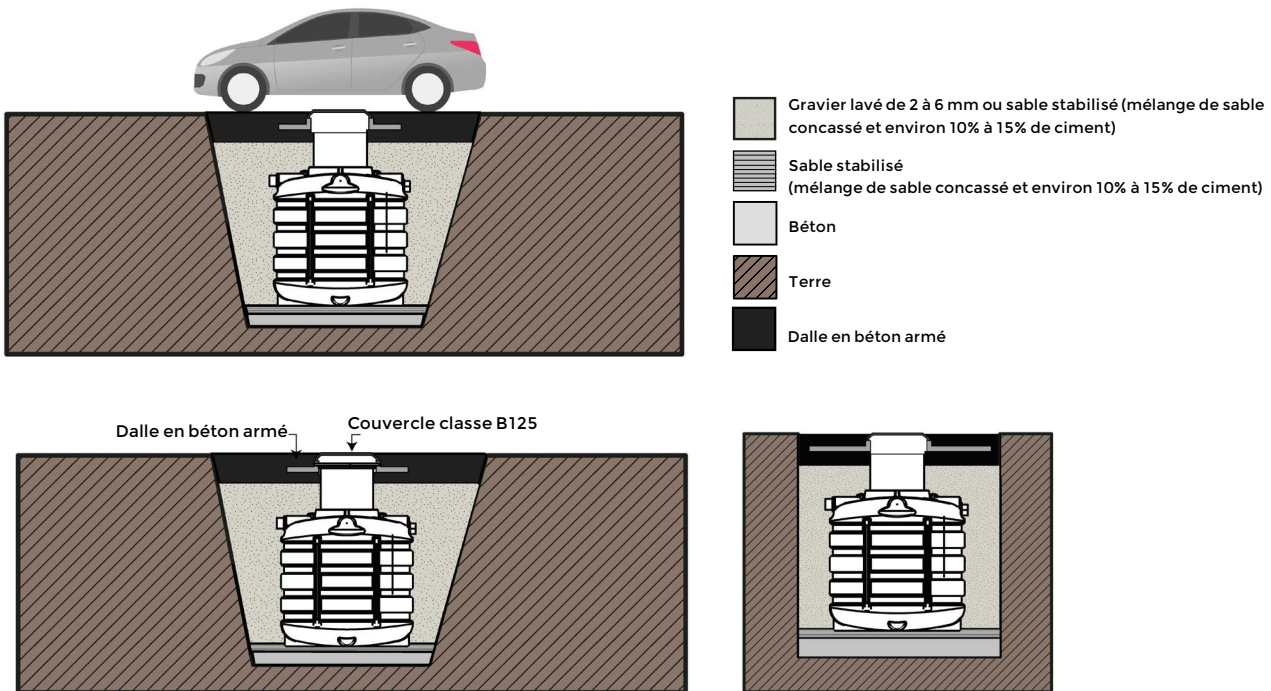
2. INSTALLATION DE TROUS D'HOMME MUNIS DE COUVERCLES ADAPTÉS (COUVERCLES NON FOURNIS)

Les trous d'homme ou couvercles d'un poids supérieur à 50 kg doivent toujours tenir fermement en place dans la dalle de béton autoportée et être conçus de manière à pouvoir supporter la charge et à la répartir uniformément sur la cuve. Par conséquent, la dalle ne peut pas être construite directement sur la cuve, mais doit reposer sur le sol porteur intact. Évitez les constructions maçonnées qui pourraient compliquer les travaux d'entretien ou le remplacement éventuel de la cuve.

3. TRAFIC LÉGER - CLASSE B125 SELON LA NORME EN 124/95 - MAX. 12,5 T

Afin de permettre le passage des véhicules légers sur le site, une dalle autoportée en béton armé, conçue proportionnellement à la charge, doit être construite. La dalle doit être plus grande que le trou afin d'éviter que le poids ne repose sur la cuve. Il est également recommandé de construire une dalle en béton sur le fond du trou (15 à 20 cm d'épaisseur, par exemple), puis d'étaler une couche de sable stabilisé de 10 cm d'épaisseur dessus, afin de combler les espaces entre les cannelures du dessous de la cuve. La dalle autoportée en béton armé et la dalle au fond du trou doivent toujours être conçues par un professionnel qualifié. Le remplissage de la cuve et le remblayage du trou doivent toujours avoir lieu de manière progressive, comme indiqué au chapitre 1.1 & 1.2.

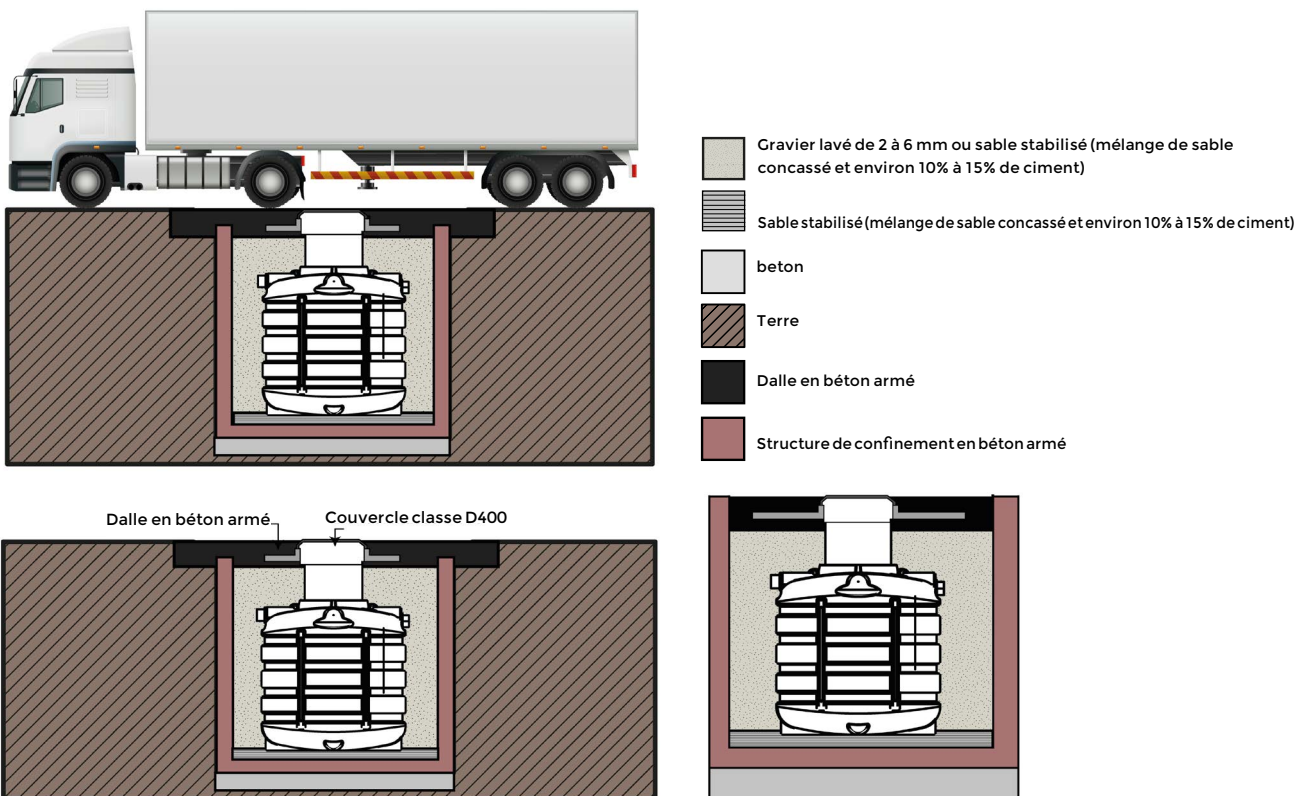
* les couvercles fournis sont intégrés et ne peuvent pas être utilisés comme couvercles carrossables.



4. TRAFIC LOURD - CLASSE D400 SELON LA NORME EN 124/95 - MAX. 40 T

Afin de permettre le passage des véhicules lourds sur le site, une structure d'inclusion en béton armé doit être coulée sur place et munie d'une dalle de recouvrement adaptée en béton armé. La dalle doit être plus grande que le trou afin que la charge soit répartie sur les parois de l'inclusion et ne repose pas sur la cuve. Ensuite, étalez une couche de sable stabilisé de 10 cm d'épaisseur sur le fond de la structure d'inclusion afin de combler les espaces entre les cannelures du dessous de la cuve. La structure d'inclusion et la dalle de recouvrement doivent être conçues par un professionnel qualifié, proportionnellement aux charges attendues. Le remplissage de la cuve et le remblayage du trou doivent toujours avoir lieu de manière progressive, comme indiqué au chapitre 1.1 & 1.2.

* les couvercles fournis sont intégrés et ne peuvent pas être utilisés comme couvercles carrossables.



AVERTISSEMENTS

- Le séparateur est placé sous terre et de préférence le plus près possible de la source polluante. Les réservoirs enterrés ne doivent en aucun cas être installés hors sol ;
- Avant l'installation, vérifier soigneusement l'intégrité des réservoirs et l'étanchéité des joints ;
- Ne pas installer les citernes à proximité de sources de chaleur ;
- Les réservoirs doivent être positionnés sur une surface plane et stable. Des précautions particulières doivent être prises dans les zones caractérisées par des instabilité. Lors du positionnement, respectez toujours scrupuleusement les méthodes d'installation fournies (voir Installation);
- Ne laissez pas le réservoir sans son couvercle pendant un certain temps ;
- Pour le stockage de fluides non expressément indiqués dans ce catalogue, contacter notre bureau technique.

UTILISATION ET ENTRETIEN

- Lors des opérations d'entretien et de nettoyage du réservoir et des composants installés à l'intérieur, toujours se conformer aux exigences indiquées dans le règlement de sécurité concernant les chantiers temporaires ou mobiles ;
- Maintenir la zone autour du réservoir exempte de tout matériau susceptible d'obstruer ou d'entraver les travaux d'entretien ;
- Travaillez toujours en binôme lors des opérations d'inspection et de nettoyage des réservoirs et portez un équipement de sécurité adapté (harnais de sécurité, cordes, gants,...);
- Vérifier que les tuyaux d'entrée, de sortie, de trop-plein en PVC ou de remplissage en laiton ou en plastique, le drainage, les connecteurs de vidange complète ne sont pas obstrués ; par de gros solides qui empêchent le passage du fluide dans le réservoir. Si des sédiments sont trouvés, ils doivent être enlevés